

# Saint-Maurice

## INFO

{JUILLET-AOÛT 2016}

📍 [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com) • [facebook.com/Villedesaintmaurice](http://www.facebook.com/Villedesaintmaurice) • <https://fr.pinterest.com/SaintMaurice94>



## AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ

P.8-9

**À LA UNE**

**Fermeture des voies  
sur berges**

**JEUNES**

**Fêtes de fin d'année**

**À LA UNE**

**Musicales de Saint-Maurice**

# SOMMAIRE

## ◇ DOSSIER



P.8-9

## ◇ À LA UNE



P.7

## ◇ RETOUR EN IMAGES



P.4-5

Édito / 3

Retour en images / 4-5

À la Une / 6-7

Dossier du mois / 8-9

Animations jeunes / 10

Animations seniors / 11

À la Une / 12-13

Paroles d'élus / 14

Infos pratiques / 15

## VOS RENDEZ-VOUS

### FÊTE NATIONALE - FEU D'ARTIFICE

14 juillet

22h30 - Quai Fernand Saguet près du Pont de Charenton

### COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS

25 août

18h - Dépôt de gerbe place Charles de Gaulle

### FORUM DES ASSOCIATIONS

3 septembre

14h - Place Montgolfier

### LA SEMAINE DU SPORT

Du 12 au 17 septembre

Centre Municipal des Sports

Saint-Maurice **INFO** :

Magazine édité par la **direction de la communication de la ville de Saint-Maurice**.

55 rue du Maréchal Leclerc - Saint-Maurice

Tél. : 01 45 18 82 10 - [www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)

Rédaction/Coordination : Service de la communication - Lyna El Honsali - Cécile Gailhac.

Maquette : Geoffrey Bénard.

Photographes : Fotolia - Service Communication - G. Ledig

Impression : Imprimerie RAS sur papier PEFC.

Dépôt légal : À parution. Nombre d'exemplaires : 8600.





**N**otre sécurité au quotidien est l'une de nos priorités. Dans un monde chaque jour un peu plus violent, notre mission est de tout faire pour que chacun d'entre vous puisse vivre en paix. Nous y consacrons d'ailleurs une part importante de nos dépenses : un réseau de 50 caméras de surveillance des espaces publics (écoles, rues, commerçants...), un poste de Police municipale modernisé, 11 policiers municipaux chargés notamment de patrouiller dans les quartiers, une opération tranquillité vacances pendant l'été pour éviter les cambriolages. Tout cela montre une volonté claire de demeurer l'une des 3 villes les plus sûres du Val-de-Marne. Aidés par la Police nationale qui assure avec succès les missions de l'Etat, nous sommes mobilisés pour vous garantir ce droit élémentaire : vivre en sécurité.

Dernière étape de cette mobilisation, nous avons, comme la plupart des villes, décidé d'armer notre Police municipale. Les événements qui ont tragiquement marqué notre pays, démontrent combien les forces de l'ordre sont exposées à la violence d'individus dont la seule volonté est de porter atteinte à ceux qui nous protègent. Ainsi, après une formation exigeante et contrôlée, nos policiers municipaux ont été équipés d'une arme réglementaire. Elle les protégera eux-mêmes en cas d'agression et sera, j'en suis sûr, une dissuasion supplémentaire pour ceux qui veulent porter une atteinte grave au respect de la loi.

Dans un autre domaine, nous nous battons avec nombre d'élus de l'Est Parisien contre la fermeture définitive des voies sur berges décidée en catimini par des élus de Paris. Cette voie ouest-est contribue à fluidifier la circulation dans la capitale. Elle facilite aussi le déplacement de milliers de Val-de-Marnais contraints d'utiliser leur voiture dans l'agglomération parisienne. J'entends dire que les banlieusards n'ont qu'à se déplacer en vélo ou en transport en commun. Comment ne pas s'étonner de la méconnaissance de notre vie quotidienne, la vie de ceux qui travaillent, qui vont consulter en hôpitaux ou qui supportent en permanence les retards des métros, les pannes du RER A bondé chaque jour, ou le 111 qui passe toutes les 30 minutes ? Nous aussi, nous sommes pour moins de voitures dans nos villes et sur l'A4 (280 000 véhicules chaque jour !). Nous aussi, nous aimerions reconquérir nos rives de Marne cisailées par l'autoroute ! Les Parisiens qui ont une station de métro à moins de 500m de leur domicile, ne peuvent vivre en vase clos. Ils ne peuvent ignorer notre quotidien, où parfois 1h30 de trajet matin et soir est nécessaire pour aller travailler.

Alors, fermer les voies sur berges, pourquoi pas ? A condition de les remplacer par des transports en commun dignes de ce nom. Réalisons déjà un bus ou un tram en site propre qui suive le même itinéraire d'ouest en est et retour, avec des fréquences rapides et un vrai confort. Après cela, nous pourrions inciter nos concitoyens à laisser leur voiture.

On parle beaucoup de Métropole en ce moment. La Métropole, ce n'est pas moi d'abord et les autres ensuite. C'est tous ensemble pour que chacun puisse vivre et se déplacer dans des conditions décentes et équitables au sein de notre Région.

Alors aidez moi à faire entendre notre voix pour que les communes de banlieue ne deviennent pas une réserve de citoyens de seconde zone, au profit des beaux quartiers de Paris. Nous aussi, nous pourrions fermer l'A4 ! Est-ce vraiment ce genre de coopération métropolitaine que l'on souhaite bâtir ?

*Très Cordialement*

**Christian CAMBON**

*Sénateur-Maire de Saint-Maurice*

**Signez la pétition** : <https://www.change.org/p/mairie-de-paris-non-a-la-fermeture-des-voies-sur-berges-de-la-rive-droite>

Pour suivre l'actualité de votre maire au Sénat :  [www.facebook.com/senateur.christian.cambon](https://www.facebook.com/senateur.christian.cambon)

# Bonnes affaires et **BONNE HUMEUR**

Les brocantes Mauritiennes ont toujours beaucoup de succès. En juin, deux vides greniers ont fait le bonheur des chineurs quartier du Plateau, puis quartier Montgolfier. Malgré le temps incertain, le public est venu nombreux profiter des bonnes affaires. Les gourmands se sont régalés avec les bons produits proposés sur les stands. Deux rendez-vous toujours aussi sympathiques, bravo aux associations organisatrices !



## Quelques notes parmi les livres

Dans le cadre des rendez-vous « Les livres ont des oreilles », la classe de guitare du conservatoire, dirigée par Jean-Baptiste Savarit, a animé une parenthèse musicale pour les lecteurs de la médiathèque Delacroix mercredi 8 juin. Ces mini concerts sont également l'occasion pour les petites oreilles de faire connaissance avec la musique classique très simplement. Vivement la prochaine édition en septembre !



## Six Mauritiens sélectionnés

Mme Sophie Debieve, directrice du comité Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer, est venue personnellement remettre les prix du concours national d'illustrations pour l'agenda scolaire 2016-2017 aux enfants de Saint-Maurice. En effet, cette année nous avons 6 gagnants : 5 membres du Conseil Municipal des Enfants et une élève de primaire Gravelle dont les dessins ont été choisis pour illustrer l'agenda. Celui-ci a été distribué fin juin aux futurs CM2 de la Ville.



## VIE DE CHÂTEAU POUR **LES SENIORS**

En juin, le service Animation Retraités a emmené 42 seniors visiter le château de Condé en Champagne. Ce monument, habité toute l'année, a fait l'admiration du groupe qui a eu le plaisir de déjeuner dans une des salles historiques. Une visite princière !

# Trophée du Sénateur / Festival des jeux

Dimanche 12 juin, le service des Sports a donné rendez-vous aux Mauritiens pour une grande journée sportive combinant le Trophée du Sénateur et le Festival des Jeux. De multiples jeux de ballons étaient proposés pendant que le tournoi de tennis battait son plein ! La journée s'est achevée avec le tirage de la tombola et la remise des prix par Christian Cambon en présence de Françoise Nolot, maire-adjoint chargé des sports et de Michel Herbillon notre député. Vive le sport à Saint-Maurice !



## Des habitants reconnaissants

Le 30 juin, l'allée de la Villa Antony avait retrouvé le sourire. Les habitants des bords de Marne ont convié à un cocktail en plein air les équipes municipales présentes à leurs côtés lors des inondations pour les remercier de leur aide. Une occasion pour tous de se revoir dans de meilleures circonstances...



## SORTIE DE FIN D'ANNÉE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Pour clore l'atelier du soir « Les aventuriers du patrimoine », le service des Archives a emmené les enfants aux Archives départementales de Créteil. Accueillis par les responsables des actions culturelles et accompagnés de deux animateurs, les élèves des écoles de Gravelle et du Centre ont pu suivre le circuit d'un document à archiver, de la collecte à la salle de lecture puis s'essayer au travail d'un archiviste. Une façon concrète et ludique de finaliser leur cycle de découverte.



## Hip Hop à Delacroix



Les amateurs de danse urbaine se sont rassemblés Espace Delacroix pour la première édition de la « battle » organisée par Hip Your Hop. De grands danseurs de niveau international (réunissant ce jour-là pas moins de 15 titres mondiaux) se sont affrontés pour offrir aux Mauritiens un superbe spectacle. Bravo à Valentin Patry et aux membres de l'association pour le travail réalisé tout au long de l'année et la qualité de cet événement. Saluons également Styleie Hubert qui pendant 10 ans avait ouvert la voie de la danse Hip Hop à Saint-Maurice avec Still Hip Hop.

# INFOS PRATIQUES DE CET ÉTÉ

## HORAIRES D'ÉTÉ

**Connaître les horaires d'été et les dates de fermeture de certains équipements municipaux.**

» **L'espace emploi de Saint-Maurice** sera fermé du 1<sup>er</sup> au 26 août. Le public sera accueilli du 1<sup>er</sup> au 5 août inclus et du 22 au 26 août inclus à la Direction de l'Économie et de l'Emploi de Charenton de 9h à 12h. Fermeture des 2 structures du lundi 8 au vendredi 19 août inclus.

» **Le service Affaires générales / état civil** sera fermé tous les samedis matin du 9 juillet au 20 août inclus.

» **La régie principale** sera fermée du 8 au 10 août inclus. En raison des travaux du 1<sup>er</sup> étage de la mairie, le paiement par carte bancaire ne sera pas disponible du 4 au 27 août.

» **La crèche des Dauphins, la crèche des Goélands, la crèche des Diablotins et le Centre de Protection Infantile** seront fermés du 1<sup>er</sup> au 19 août inclus.

» **La crèche Familiale** sera fermée du 1<sup>er</sup> au 26 août inclus.

» **Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)** sera fermé les 13 et 15 juillet et du 15 août au 2 septembre inclus.

» **La médiathèque Delacroix** sera ouverte les mardis de 13h à 19h, les mercredis de 10h à 18h et les vendredis de 13h à 18h.

» **La médiathèque Montgolfier** sera ouverte les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 13h. Fermeture au mois d'août.

## TRAVAUX

**Durant les vacances d'été, la Municipalité réalise un certain nombre de travaux d'entretien ou de remise en état dans les bâtiments municipaux :**

» **Salle Louis Jovet** : rénovation du sol et des murs du hall d'entrée, rénovation des murs et des plafonds de la salle.

» **Hôtel de Ville** : création du guichet "famille" au 1<sup>er</sup> étage.

» **École de Gravelle** : rénovation des murs dans deux classes.

» **Écoles élémentaire du Centre** : rénovation des sols et des murs dans trois classes, pose de carrelage dans un bloc sanitaire, protection murale dans le préau Nord et pose de placards.

» **École des Sureaux** : pose de placards dans le préau, rénovation des murs dans deux classes.

» **École maternelle Delacroix** : remplacement du sas d'entrée.

» **École Roger Revet** : pose de stores dans une classe.

» **Maison des Jeunes Delacroix** : travaux de peinture.

» **Crèche Delacroix** : remplacement d'une baie coulissante, rénovation de l'éclairage.

» **Crèche des Dauphins** : travaux de peinture, pose de stores.

» **RAM** : rénovation des sols et de l'éclairage de l'escalier.

## BOULANGERIES

» **Aux Gourmets de Saint-Maurice**  
40 avenue du Mal de Lattre de Tassigny  
Fermée du 18 juillet au 15 août inclus.

» **Aux Saveurs de Saint Jean**  
17 rue Paul Verlaine. Ouverte tout l'été du lundi matin au samedi midi, fermée le 15 août.

» **Boulangerie Aya**  
133 rue du Maréchal Leclerc  
Fermée du 10 au 19 août inclus.

» **Boulangerie pâtisserie Montziols**  
52 avenue du Mal de Lattre de Tassigny  
Fermée du 2 au 31 août inclus.

### Feu d'artifice du 14 juillet

Les Villes de Saint-Maurice, Charenton et Maisons-Alfort vous donnent rendez-vous jeudi 14 juillet, dès 22h30, quai Fernand Saguet (pont de Charenton) pour admirer le feu d'artifice. Cette année, le spectacle pyrotechnique a pour thème «les années pop».

### Permanence de votre Député

Michel Herbillon tiendra sa permanence en mairie de Saint-Maurice, le mercredi 7 septembre à partir de 18h.

# Les élus se mobilisent contre la fermeture des voies sur berges

**L**a Ville de Paris a décidé la fermeture définitive des voies sur berges (rive droite) sans aucune concertation avec les villes voisines. La circulation automobile sera ainsi fermée après l'édition 2016 de Paris Plages sur 3,3 km, de l'entrée du tunnel des Tuileries au bassin de l'Arsenal. Ces voies constituent pourtant un axe majeur de déplacement entre l'ouest et l'est de la petite couronne, notamment pour les trajets domicile-travail et pour les entreprises.

La récente crue de la Seine du début du mois de juin qui a entraîné leur fermeture a démontré des reports de circulation en périphérie de Paris avec des bouchons considérables (près de 340 kilomètres) rallongeant de manière très significative les temps de parcours dans Paris intramuros mais aussi dans les communes limitrophes (plus de trente minutes).

Face à cette situation, le Maire, associé aux élus du département, a multiplié les initiatives : les commissaires enquêteurs en charge de l'enquête publique ont été reçus



Christian Cambon - Michel Cadot - Michel Herbillon

à Saint-Maurice et un rendez vous a été organisé avec le Préfet de Police de Paris, Michel Cadot, pour plaider la cause du Val-de-Marne.

**Pour toutes ces raisons, les élus demandent à la mairie de Paris :**

- de reporter la fermeture des voies le temps de mener des études complémentaires quant à l'impact de ce projet sur la circulation et les modes de déplacement.
- de renforcer, avant toute fermeture, les modes de transport en commun avec la



mise en place de nouvelles liaisons de transports (comme le Grand Paris Express).  
- d'élargir le périmètre de l'enquête publique à l'échelle métropolitaine afin que les habitants des communes riveraines puissent être consultés. ▸

## Signez la pétition !

<https://www.change.org/p/mairie-de-paris-non-a-la-fermeture-des-voies-sur-berges-de-la-rive-droite>

## Les Happy Culteurs de Saint-Maurice

En juin 2015, trois ruches ont été installées en ville en collaboration avec l'association Les Happy Culteurs de Saint-Maurice. Cette implantation en milieu urbain permet la préservation des abeilles qui, par leur travail de pollinisation des plantes, jouent un rôle fondamental dans la sauvegarde de la biodiversité. Or depuis quelques années, leur nombre est en fort déclin, avec des risques d'extinction avérés dans certaines régions du monde.

L'association développe également des actions pédagogiques à destination des jeunes pour leur faire découvrir la vie de ces insectes et leurs effets sur l'environnement. Dans ce cadre, après des séances préparatoires en classe, plusieurs visites ont été programmées sur site pour les enfants des écoles élémentaires du Centre et de Gravelle.



### Quelques chiffres

#### Une ruche

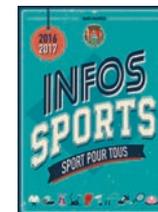
- compte entre 25000 et 30000 abeilles, 1 reine et 100 faux bourdons.
- peut produire entre 20 et 25 kg de miel.

**Une reine** pond 2000 œufs par jour.

#### Une abeille

- peut butiner plus de 700 fleurs par jour.
- vole jusqu'à 3km de sa ruche.

## Guide des sports 2016/2017



Retrouvez toutes les activités proposées par le service des sports dans le guide « Infos sports » à paraître très prochainement. Les inscriptions pour l'année scolaire 2016/2017 débuteront le jeudi 1<sup>er</sup> septembre au Centre sportif. Pour ceux qui ne sauraient pas encore quelle activité choisir, assistez du 12 au 17 septembre à La Semaine du Sport pour découvrir et tester les différentes disciplines proposées.



# Saint-Maurice arme sa Police municipale

Les attentats terroristes perpétrés en France en janvier et novembre 2015 qui ont coûté la vie à de nombreuses victimes dont trois policiers, ont démontré de façon tragique que les forces de l'ordre sont devenues des cibles privilégiées. Parmi elles, une jeune policière municipale de Montrouge Clarissa Jean-Philippe, tombée sous les balles d'un terroriste alors qu'elle était en intervention. Suite à ces événements dramatiques et afin d'assurer la sécurité de ceux qui risquent chaque jour leur vie pour protéger les nôtres, Christian Cambon a accepté la proposition de l'État d'armer la Police municipale de Saint-Maurice.

## Des agents formés

Les policiers municipaux ont reçu une formation (juridique et pratique) à l'armement dispensée par des Moniteurs aux Maniements des Armes professionnels. Des certificats leur ont été remis par des médecins agréés,

préalable obligatoire à la délivrance du port d'arme par les services préfectoraux.

Tous les ans, ils devront obligatoirement suivre des formations d'entraînement, encadrées par des professionnels.

## Quelles armes ?

Les policiers municipaux de Saint-Maurice sont détenteurs d'armes de catégorie D, bâton de défense et aérosol lacrymogène ainsi que de catégorie B, le revolver. Cette arme est une dotation de l'État.

**Dans le contexte actuel force est de constater que les missions de la Police municipale ont évolué. Avec l'Etat d'urgence, les policiers municipaux sont de plus en plus sollicités et amenés à effectuer les mêmes missions que leurs collègues de la Police nationale pour assurer la sécurité publique.**

## Missions principales

### Prévention et surveillance de la voie publique

Les agents mènent des patrouilles de surveillance sur la voie publique afin de dissuader la délinquance et garantir la sécurité des personnes et des biens.

### Sécurité routière

Les policiers municipaux sont habilités à verbaliser les contraventions énumérées par le Code de la route (excès de vitesse, feux tricolores et stops, non-port de la ceinture, stationnement non autorisé...).

### Médiation et prévention des conflits de voisinage

La Police municipale joue un rôle de médiateur auprès de la population et veille au rappel des réglementations en vigueur en matière de voisinage (nuisances sonores...).

### Sécurisation des manifestations et des lieux d'accidents

Les policiers municipaux sont chargés d'assurer la sécurité et le bon ordre lors des manifestations municipales. Ils assurent également la sécurité en cas d'intervention de secours lors d'accidents sur la voie publique (en renfort de la Police nationale et des sapeurs-pompiers).

### Gestion du dispositif de vidéoprotection

55 caméras sont disposées aux abords des

lieux publics. Elles sont pilotées depuis le Centre de Supervision Urbain, situé à l'hôtel de Police municipale, qui reçoit et enregistre les images. L'objectif de cette installation est de visionner en temps réel les secteurs vidéoprotégés, d'en exploiter les images afin de relayer les informations aux agents de terrain pour qu'ils puissent réagir rapidement en cas de besoin.



### Plan Communal de Sauvegarde

La Police municipale assure aussi l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population en cas d'événements majeurs sur la Commune.

## Missions annexes

### Mise en fourrière des animaux / Enregistrement des chiens dits dangereux

Dans le cas d'une récupération d'animal perdu ou errant, les policiers font appel à une fourrière animale agréée pour le récupérer. La Police municipale délivre également les permis de détention aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie.

### Gestion des véhicules ventouses

Les agents ont la gestion des dossiers de véhicules mis en fourrière pour stationnement abusif (de plus de 7 jours) ou gênant dès lors qu'ils sont sur la voie publique.

## Salubrité publique

Les policiers municipaux veillent à préserver la salubrité publique. Afin de maintenir la commune propre, ils peuvent verbaliser pour dépôts sauvages et tags sur le domaine public.

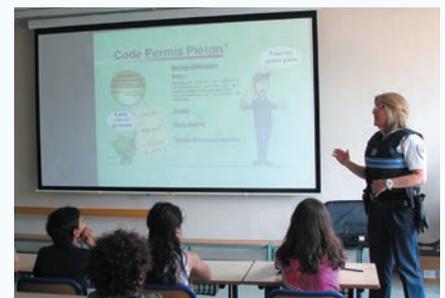
## Opération Tranquillité Vacances

Pendant les vacances scolaires, la Police municipale en partenariat avec la Police nationale, veille sur le domicile des Mauritiens en congés, pour une meilleure sécurité de leur bien. Inscription via le formulaire téléchargeable sur le site de la ville ou à l'Hôtel de Police municipale.

## Opération Tranquillité Seniors

Avec l'Opération Tranquillité Seniors (OTS) les policiers municipaux prodiguent de nombreux conseils aux personnes âgées afin d'adopter les bons gestes pour assurer leur sécurité au domicile comme à l'extérieur.

## Sensibilisation des enfants



Dans le cadre du permis piéton, la Police municipale intervient auprès des enfants pour les sensibiliser à la sécurité routière.

## Gestion des objets trouvés/perdus

La Police municipale référence, conserve et restitue les objets trouvés ou égarés dans les espaces publics.

# Fêtes de fin d'année scolaire

De nombreuses familles ont assisté aux spectacles de danse et de chant minutieusement préparés par les enfants et les équipes d'animation pour fêter la fin de l'année scolaire. Une belle façon de débiter l'été en beauté !



## INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Vous avez jusqu'au vendredi 19 août pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs, aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire. Vous pouvez utiliser le formulaire disponible sur le site de la ville ([www.ville-saint-maurice.com](http://www.ville-saint-maurice.com)) ou retirer un dossier au service enfance/jeunesse à la mairie.

# À la rentrée, envolez-vous pour les Canaries !

Le service Animation retraités vous propose un voyage aux Canaries sur l'île de Gran Canaria en septembre prochain.



**P**ays du printemps éternel, cette île espagnole de l'océan Atlantique est située au large des côtes marocaines, les températures y sont agréables toute l'année. Avec 60 km de plages et des paysages variés, mélange de déserts et d'oasis, Gran Canaria vous réglera sûrement.

Diverses animations ainsi que plusieurs excursions dont une visite guidée de la capitale Las Palmas, une dégustation de produits locaux et la découverte d'une fabrique artisanale, vous seront proposées.

- Séjour du dimanche 24 septembre au samedi 1<sup>er</sup> octobre (8 jours / 7 nuits transport compris).
- Hébergement en chambre climatisée, individuelle ou double.
- Transport en avion aller retour Paris/Las Palmas sur vol régulier.
- Excursions sur place en car grand tourisme. //

→ **Inscriptions et renseignements auprès de Sandrine Kadoche au 01 45 18 80 57.**

## Venez pique-niquer !

**Ê**tes-vous inscrit pour le grand pique-nique inter-génération du 26 juillet ? **Le Conseil des Seniors de Saint-Maurice vous propose de participer à une rencontre avec les enfants des centres de loisirs pour un déjeuner en plein air.** Pour participer, il suffit de vous inscrire auprès du service Animation Retraités et d'apporter votre panier repas. Le rassemblement aura lieu dans le cadre champêtre et verdoyant du pavillon des bords de Marne, ancienne baignade des établissements Duchet devenue de nos jours le centre de loisirs. Un car sera

mis à votre disposition aux arrêts du circuit habituel. N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis partager ce moment convivial ! //

→ **Pour plus d'information, contactez le 01 45 18 80 57 ou les membres du Conseil des Seniors. Rendez-vous mardi 26 juillet 2016 à midi. Accès piéton au chemin de halage par la passerelle située 67 rue du Maréchal Leclerc. Départ du car à 11h - arrêt « Pont de Charenton ». Participation libre sur inscription**

## Agenda



### Déjeuner festif

**Mardi 12 juillet**

**La Guinguette Auvergnate**

Déjeuner musical en bords de Seine.

Participation sur inscription : **15 €**

**Départ** du car à 10h45

**Arrêt** « Pont de Charenton »

### Ciné-club

**Mardi 19 juillet**

**«Insaisissables»**

Projection à 14h à l'Espace Delacroix.

Film d'aventure avec Mark Ruffalo et Mélanie Laurent.

Participation sur inscription : **2 €**

**Départ** du car à 13h15

**Arrêt** « Pont de Charenton »

### Sortie intergénérationnelle

**Mardi 26 juillet**

**Pique-nique**

Les seniors ont rendez-vous avec les enfants au pavillon des bords de Marne !

Prévoir un pique-nique.

Participation sur inscription

**Départ** du car à 11h

**Arrêt** « Pont de Charenton »

### Plein air

**Mardi 13 septembre**

**Cueillette**

Rendez-vous pour un après-midi cueillette à Coubert !

Participation sur inscription

**Départ** du car à 13h30

**Arrêt** « Pont de Charenton »

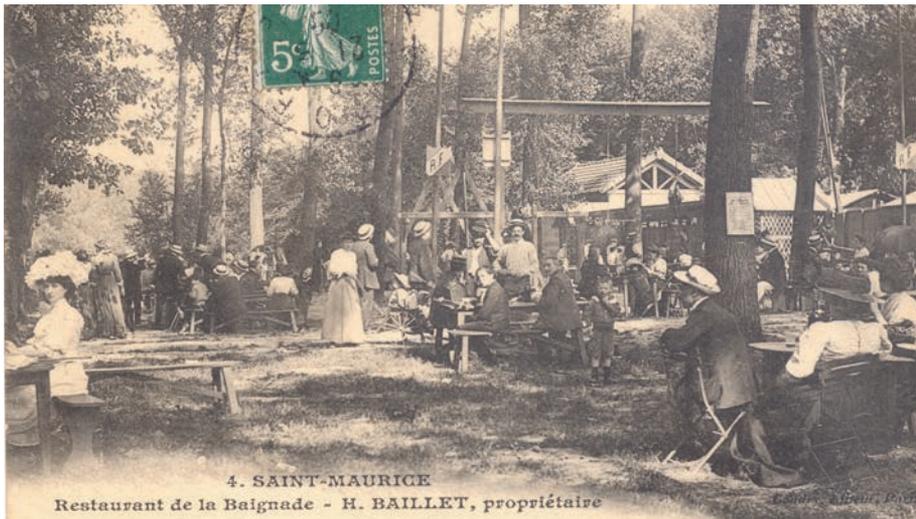
## Chaîne de solidarité

À Saint-Maurice, il existe depuis de nombreuses années une Chaîne de Solidarité afin de venir en aide aux personnes âgées, malades ou handicapées en cas de problèmes climatiques.

Lors des dernières inondations, elle a à nouveau fait preuve de son utilité : le CCAS a appelé les personnes inscrites pour prendre de leurs nouvelles. En cas de fortes chaleurs cet été, vous pourriez en avoir besoin aussi. N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent en appelant le 01 45 18 80 57. Le numéro de la Chaîne de Solidarité a changé dernièrement, maintenant composez le 0800 600 611. Ce service est gratuit et disponible 7j/7 et 24h/24. Bel été à tous !



# LA DÉCOUVERTE DES LOISIRS EN BORDS DE MARNE AU XIX<sup>E</sup>



Étudier les loisirs, c'est appréhender la structure temporelle d'une société. Si l'antiquité voit le temps décomposé entre celui pour soi par l'enrichissement de l'être et la sociabilité, l'Église puis les Lumières combattent l'oisiveté au nom de l'impératif de l'utilité. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ambition du bourgeois est de disposer de son propre temps. C'est l'âge d'or du bourgeois rentier qui imite le mode de vie de l'aristocratie d'Ancien Régime : sociabilité, l'été à la campagne, la conversation et la culture. Les ouvriers aspirent également à un temps pour eux. Seulement, le loisir est un luxe que l'on peut se permettre lorsqu'on a de l'argent et du temps. Les parisiens voient naître une passion pour la campagne symbolisée, entre autre, par les villes du pourtour du bois de Vincennes. Ce sont Zola et Maupassant qui décrivent le mieux ces « villégiatures ».

On assiste à une transformation urbaine : en bords de Marne les villas somptueuses se construisent, on pique-nique, pêche et profite de la nature. Cette implantation est facilitée par de nouveaux modes de transports comme le tramway avec la ligne reliant la Rue des Tournelles à Paris et Saint-Maurice ou encore la création de la ligne de chemin de fer de la Bastille dès 1859. On découvre également le plaisir du canotage. Saint-Maurice constitue une étape importante du « Tour de Marne », une promenade fluviale de trente kilomètres aller et retour, depuis Paris.

La tranquillité des jours travaillés laisse place le soir à une « classe bruyante de la jeunesse parisienne ». Saint-Maurice attire les bourgeois en quête « d'aventure ». Les artistes peintres des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> ont contribué à donner une vision romantique et

sauvage des lieux. Le XIX<sup>e</sup> est l'époque des récits des premiers explorateurs et Saint-Maurice représente un bout de campagne sauvage à proximité du chaos notamment des travaux haussmanniens des rues de la capitale. Le Casino du Pont, actuel quai de la République, attire les gens en vue. Mais ce sont principalement des chalets en bords de Marne qui polarisent les foules venues s'amuser. Le mot *guinguette* vient sans doute du guinguet qui est le nom donné à ce petit vin aigrelet produit dans les vignobles franciliens. Son exemption de taxe en fait une boisson peu onéreuse et explique sans doute le succès de ces établissements dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Située sur l'Île de l'Hospice, la guinguette de M. Baillet fait le bonheur des familles. On mange des fritures, de la matelote d'anguilles, on se détend entre amis avec des jeux de foire et des balançoires, on danse mais surtout on découvre les plaisirs de l'eau. L'établissement ouvre une baignade en 1898. Elle abrite notamment le centre d'entraînement du Cercle des nageurs de la Marne.

Le rapport s'inverse après la Première Guerre mondiale. Les mauvais placements et l'inflation obligent beaucoup de rentiers à trouver des emplois. Dans le même temps la loi de 1919 qui instaure le repos dominical, mais surtout la semaine de 40 heures et les congés payés de 1936 vont populariser les loisirs. L'actuel quartier Montgolfier s'industrialise massivement au XIX<sup>e</sup> et à la sortie des usines, les ouvriers se détendent au calme de l'eau. Les lieux bourgeois se popularisent et d'autres activités prennent forme. C'est le temps des vacances et des loisirs... mais c'est une autre histoire. ▀

## Chemin de halage : des usages mieux partagés



Les chemins de halage font partie du domaine public fluvial géré par Voies Navigables de France (VNF), dont l'usage peut être partagé avec des collectivités qui souhaitent les aménager pour le public (piétons, vélos, rollers...). À Saint-Maurice, le chemin de halage est ainsi devenu un itinéraire très prisé pour les promenades à pied ou à vélo. Mais c'est avant tout un lieu de travail quotidien pour les personnels de VNF qui doivent accéder en véhicule à l'écluse et au barrage de Saint-Maurice, intervenir sur les berges pour l'entretien du domaine ou accéder aux logements de service du site dont le chemin de halage est l'unique accès. Alors, restez vigilants sur ce parcours et laissez passer les véhicules VNF, ils sont prioritaires.





Jean-Luc Ho - Récital de clavecin



Atelier pour les enfants par les Concerts de poche



Adam Laloum

## MUSICALES DE SAINT-MAURICE : UNE MERVEILLE DE FESTIVAL !



David Grimal (violon), Anne Gastinel (violoncelle)  
et Philippe Cassard (piano)



Anne Gastinel



Raphaël Sévère (clarinette), Victor Julien-Laferrrière  
(violoncelle) et Adam Laloum (piano)



Un beau succès de participation pour cette édition 2016

### **Police municipale : un armement devenu nécessaire**

La question de l'armement des policiers municipaux a été longtemps débattue. Nos policiers municipaux disposaient en effet de moyens de défense qui pouvaient sembler suffisants, mais fallait-il leur confier des armes de poing ?

Nous avons beaucoup réfléchi, et malheureusement, les événements tragiques récents ont accéléré notre prise de décision.

Il est devenu urgent de permettre à nos policiers municipaux de disposer d'armes de poing en cas de danger immédiat pour eux ou pour autrui.

Il ne faut en effet pas oublier la jeune policière municipale de Montrouge abattue en 2015 et le risque élevé d'attentats dans notre pays placé en état d'urgence.

Il ne faut pas oublier les deux policiers assassinés à Magnanville. Il ne faut pas oublier que les policiers municipaux effectuent de nombreuses missions de surveillance de nos écoles ou de nos manifestations et peuvent également se retrouver face à des délinquants armés.

La décision a donc été prise d'armer notre police municipale comme dans de très nombreuses communes après accord du Préfet du Val-de-Marne.

Nous avons évidemment décidé de prendre le maximum de précautions et plusieurs policiers municipaux ont suivi une formation intensive et ont réussi les examens réglementaires. A terme tous les policiers municipaux de Saint-Maurice devraient être armés.

Vous croiserez donc désormais nos policiers municipaux avec, en toute discrétion, leur arme à la ceinture, et il faut bien s'espérer que ces armes ne seront ni utilisées, ni sorties de leur fourreau, mais cet armement peut se révéler utile et dissuasif.

Vous pouvez bien sûr compter sur nos policiers municipaux pour que le dialogue continue à être l'arme la plus utilisée afin de régler tout différend. Un bilan annuel sera effectué.

Nous avons pris cette décision pour la sécurité de tous les habitants de Saint-Maurice et de nos policiers municipaux et nous pensons que c'est la bonne décision.



*Thibault VITRY,  
chargé de la sécurité publique, de la vie des  
quartiers, de l'emploi et de l'animation  
commerciale*

**Liste Union pour Saint-Maurice**

contact@unionpoursaintmaurice.fr

Il y a quelques mois j'ai annoncé ma démission au sein du parti socialiste. Suite à ce choix et dans la continuité de cette décision, je ne rédigerai plus à l'avenir, les tribunes dans le bulletin municipal "Saint Maurice info".



*Malik YETTOU  
Conseiller municipal  
mryettou@hotmail.fr*

### **Traitement des déchets : les Mauritiens privés de débat !**

Le 5 juillet dernier avait lieu la réunion de fin de concertation sur la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry. Alors que le traitement des déchets concerne l'environnement, la santé et le budget des mauritiens ; alors qu'une délégation a été confiée à un adjoint au maire sur le développement durable, que la loi sur la transition énergétique exige une mobilisation de tous, aucune information n'a été donnée sur les enjeux du projet. Les habitants de Saint Maurice connaissent ils le projet alternatif du collectif 3R ; savent-ils les économies qu'ils pourraient réaliser ? Ont-ils été sollicités sur leur responsabilité dans le traitement des déchets ? Comment réconcilier les citoyens et la politique avec une telle insuffisance démocratique ?



*Claude NICOLAS,  
Conseiller municipal  
**Liste Rassemblement à gauche solidaire  
écologique et citoyenne**  
cpg.nicolas@wanadoo.fr*

## Urgences médicales



Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le réflexe

**SAMI** : appelez le 15.

**Horaires** : du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h.  
14 rue du Val d'Osne - Saint-Maurice

## Pharmacies



### Jeudi 14 juillet

• **Pharmacie du Plateau**  
52 rue Gabrielle  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 06 61

### Dimanche 17 juillet

• **Pharmacie des Quais**  
58 bis quai des Carrières  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 43 50

### Dimanche 24 juillet

• **Pharmacie du Centre**  
67 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 78 78 09

### Dimanche 31 juillet

• **Pharmacie Centrale**  
54 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 01 41

### Dimanche 7 août

• **Pharmacie Nguyen Quach**  
14 rue Victor Hugo  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 76 62 32

### Dimanche 14 août

• **Pharmacie Principale de la Poste**  
7 rue du Maréchal Leclerc  
94410 Saint-Maurice  
Tél.: 01 43 96 44 93

### Lundi 15 août

• **Pharmacie Centrale**  
54 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 01 41

### Dimanche 21 août

• **Pharmacie des Deux Communes**  
46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
94410 Saint-Maurice  
Tél.: 01 43 68 20 33

### Dimanche 28 août

• **Pharmacie du Marché**  
68 bis rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 00 38

### Dimanche 4 septembre

• **Pharmacie des Quais**  
58 bis quai des Carrières  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 68 43 50

### Dimanche 11 septembre

• **Pharmacie du Centre**  
67 rue de Paris  
94220 Charenton-le-Pont  
Tél.: 01 43 78 78 09

## État civil



### Naisances :

Mathis ENGELS – Louise BUSI – Exaucé MAKODI – Giannis LEDOYEN – Lehna TRELA – Alexis LE MEN – Mads TISSEUR VAN DEN BERG – Marion GUILLEMET – Margaux LAURI – Noa LARDIT – Giulia ZANGARELLI – Alexandra LECLOUT.

### Décès :

Philippe ROOS – Paule LANGEOIRE veuve CHAMBRUN – Jean-Claude SOYER – Piotr OGRODNICZAK – Hélène KASSOU née ZERBIB – Andrée MARIE.

### Mariages juin 2016 :

Christian CHEN et Jennyfer WAN  
Sofian ZITOUNI et Saousen GABOUZ  
Ionael PERETZ et Hanna Hini  
Boris GARNODIER et Julia LE GUILLOU  
Philippe MUFRAGGI et Magali MUTEL  
Xavier DESTRIEZ et Sabrina BARRIER

### A VOS AGENDAS !

Les prochaines Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les **17 et 18 septembre 2016.**

Au programme : balade commentée dans le quartier Montgolfier, visite guidée des Hôpitaux de Saint-Maurice...

# CONSERVATOIRE OLIVIER MESSIAEN

## RENTRÉE 2016 - 2017

### NOUVEAUTÉS : OUVERTURE D'UNE CLASSE DE VIOLONCELLE

À la rentrée de septembre, une classe de violoncelle sera ouverte. Venez vous inscrire et découvrir cet instrument aux sonorités profondes, émouvantes et chaleureuses.

### VENEZ FAIRE DU THÉÂTRE AU CONSERVATOIRE

Cours enfants (à partir de 10 ans) / adolescents / adultes - Atelier Masque Neutre-Clown.  
Nouveauté : création d'un groupe adultes en journée.  
Renseignements : [theatreconservatoire@free.fr](mailto:theatreconservatoire@free.fr)

### INSCRIPTIONS 2016-2017

#### → Vendredi 9 septembre

-De 15h30 à 20h : inscriptions en formation musicale 1<sup>er</sup> cycle 2<sup>e</sup> année (D2) et 1<sup>er</sup> cycle 3<sup>e</sup> année (P1).

#### → Samedi 10 septembre

-De 9h à 12h30 : inscriptions en formation musicale 2<sup>e</sup> cycle 2<sup>e</sup> année (E2), 2<sup>e</sup> cycle 3<sup>e</sup> année (M), 3<sup>e</sup> cycle 1<sup>er</sup> année (FE) et les anciens élèves adultes.

-De 9h à 12h30 : inscriptions en art dramatique pour les anciens élèves.

#### → Lundi 12 septembre

-De 15h30 à 20h : inscriptions en formation musicale 1<sup>er</sup> cycle 4<sup>e</sup> année (P2), 2<sup>e</sup> cycle 1<sup>er</sup> année (E1) et les anciens élèves adultes.

#### → Mardi 13 septembre

-De 15h30 à 20h : inscriptions en formation musicale (adultes), éveil musical 1 (4 ans), éveil musical 2 (5 ans), éveil musical 3 (6 ans), des nouveaux élèves adultes pour toutes les disciplines musicales.

-De 15h30 à 20h : inscriptions en art dramatique (nouveaux élèves).

#### → Mercredi 14 septembre

-De 10h à 12h et de 15h30 à 20h : inscriptions en formation musicale 1<sup>er</sup> cycle 1<sup>er</sup> année (D1), des nouveaux élèves enfants pour toutes les disciplines musicales.

*L'inscription (mais pas le choix des horaires) pour les cours instrumentaux sera enregistrée le même jour que l'inscription à la formation musicale.*

*Reprise des cours le lundi 19 septembre 2016.*

**Renseignements : 01 45 18 81 59**

### ATELIERS D'EXPRESSION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

6 activités pour vous divertir et développer votre créativité le temps d'une saison. Avant de partir en vacances, renseignez-vous auprès de l'équipe des médiathèques au **01 45 18 81 71.**

